

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil: deux adolescentes meurent noyées en célébrant un anniversaire

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

L'APRÈS-MIDI du 22 avril passé a été fatal à deux adolescentes à Port-Gentil, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime. En effet, Pascale Grâce Onanga, 14 ans, et Tryphène Nyngone Kouendji, 16 ans, toutes deux élèves au lycée évangélique Ogoula-Mbeye, ont trouvé la mort au cours d'une baignade à la plage sise derrière la résidence du président de la République. C'est dans le 3e arrondissement.

Selon les premières informations recueillies sur les lieux du drame, Pascale Grâce Onanga et Tryphène Nyngone Kouendji seraient allées prendre part à la célébration d'un anniversaire. À l'initiative de jeunes garçons qui leur en auraient fait la proposition. Au lieu donc de rentrer dans leurs maisons respectives au sortir des cours. À ce qu'il semble, leurs hôtes auraient demandé aux deux jeunes adoles-

centes de nager jusqu'à un endroit bien indiqué. Une espèce de petite plateforme choisie pour le clou de la célébration. Malheureusement, les deux nageuses manifestement peu expérimentées n'auraient pas réussi à rallier le lieu en question. Voyant que le pire était en train de se produire sous leurs yeux, les garçons auraient tout simplement pris la poudre d'escampette. Abandonnant ainsi les victimes à leur triste sort.

Ce jour-là vers 16 heures, les équipes de recherches, notamment les plongeurs de la 8e Compagnie d'incendie et de secours de Port-Gentil – soutenus par ceux d'une entreprise de la place –, ont retrouvé la première fille. Il s'agit de Pascale Grâce Onanga qui, selon une source digne de foi, donnait encore quelques signes de vie. Mais les tentatives de réanimation sont vaines. Grâce aux effets qui se trouvaient sur la plage, entre autres les cartables, l'identité complète de l'adolescente régulièrement inscrite en classe de 4e au lycée évangé-

lique Ogoula-Mbeye, a été établie. S'agissant de la seconde victime, il a fallu attendre le lendemain pour que les sapeurs-pompiers puissent la localiser. C'est sur le coup de 10 h 40 samedi dernier que le corps sans vie de Tryphène Nyngone Kouendji, a été retrouvé et sorti de l'eau.

Les investigations diligentées par les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont permis de procéder à l'interpellation d'un certain J. S. N. Ndong, élève en classe de 3e B5 au CES du Parc de Port-Gentil. Ce dernier, précise-t-on, ferait partie de la bande de garçons qui se trou-



Photo: Christelle Ntsame

La sortie du corps de l'une des deux adolescentes.

vaient avec Pascale Grâce Onanga et Tryphène Nyngone Kouendji au moment du drame. Les enquêteurs

sont toujours sur les dents afin de mettre la main sur tout le groupe incriminé.

Prévenir d'éventuels drames à l'avenir

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

Ce drame qui vient de plonger deux familles dans une douleur indescriptible relance la sempiternelle question des dérives en milieu scolaire, notamment. En effet, le cas de ces apprenantes mortes à la plage est loin d'être isolé. D'autant que ce n'est pas la première fois que pareille tragédie se produit dans le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime. Aussi est-ce peut-être le moment de faire remarquer qu'il est devenu banal de voir les élèves des différents établissements de la capitale économique traîner en uniformes le long des plages. Parfois pendant les heures de cours ou encore quand ils sont en permanence.

Concernant cette tragédie, il convient de signaler que le lieu du drame est pourtant un endroit fermé au public. La zone a d'ailleurs été balisée, non seulement à cause

de son caractère dangereux pour la baignade. Mais aussi parce que cette partie du front de mer doit faire l'objet de travaux particuliers dans le cadre de l'embellissement de cet espace. Sauf que le coin est très fréquenté par les jeunes, scolarisés ou pas, qui le prennent régulièrement d'assaut. Si ces derniers vont y passer du bon temps, ils en profitent malheureusement pour se livrer à la consommation des drogues et autres stupéfiants. Toute chose qui laisse naturellement place à d'autres vices à l'origine de situations occasionnellement regrettables.

À l'heure où les enfants se laissent facilement gagner par l'effet de groupe, la vigilance des parents doit être plus que renforcée. Tout comme les pouvoirs publics doivent prendre des mesures adéquates de sécurisation et de surveillance permanente des lieux dits dangereux à la fréquentation. Cela permettra, sans conteste, de prévenir d'éventuels drames à l'avenir.

ANNIVERSAIRE DECES DE



Monsieur Jacques KOUAMBA

25 Avril 2021 - 25 Avril 2022

Il y a un an que tu nous as quittés, laissant un vide incommensurable.

Les Familles :

- MADEBE Georges,
- LOSSANGOYE Paul
- BICKISSA Marie Félicité,
- BOUSSENGUE Athanase
- NDOUMOU Yves et
- KOUAMBA LEYEME Anselme,

portent à la connaissance de tous leurs parents, Amis et connaissances que la cérémonie de dévoilement du Mausolée de **Feu KOUAMBA Jacques** (Ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale), est fixée au 16 Juillet 2022 à PANA.

Le Programme détaillé de cette cérémonie sera communiqué à une date ultérieure.

